

Projet de loi portant assentiment au Protocole modifiant le Traité du 31 mars 1965 relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, fait à Luxembourg le 15 octobre 2012, n° [1904](#).

Le projet de loi d'assentiment a pour objet de permettre la ratification du Protocole modifiant le Traité du 31 mars 1965 relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux.

Le Protocole a pour but d'élargir les compétences de la Cour de Justice Benelux - créée en 1965 – avec une compétence juridictionnelle. Dans un premier temps, l'exercice de cette compétence juridictionnelle sera limité aux recours en appel et en cassation contre les décisions en matière de propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles) prises par l'Office Benelux de la propriété intellectuelle.

Cette compétence juridictionnelle contribuera à une jurisprudence uniforme et participe ainsi à l'une des missions fondamentales de la Cour, à savoir promouvoir l'uniformité dans l'application des règles juridiques communes des pays du Benelux.

Cette nouvelle compétence a pour conséquence un changement dans la structure de la Cour. Dorénavant, trois chambres sont constituées au sein de la Cour. La Première chambre de la Cour exerce la compétence existante préjudicielle et consultative et juge en seconde instance des affaires de la Deuxième chambre. Cette Deuxième chambre est exclusivement compétente pour les jugements en première instance. La Troisième chambre exerce la compétence existante de la Cour dans le cadre des recours administratifs du personnel.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 1904 est adopté par 135 voix et 4 abstentions

Vote nominatif : 021

Oui	135
-----	-----

Almaci Meyrem, Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Blanchart Philippe, Bonte Hans, Bracke Siegfried, Brocorme Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Calvo Kristof, Capoen An, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chastel Olivier, Cheron Marcel, Claerhout Sarah, Clarinval David, Crusnière Stéphane, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Dedry Anne, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delpérée Francis, Demeyer Willy, Demir Zuhail, Demon Franky, De Rover Peter, Deseyn Roel, Devin Laurent, De Vriendt Wouter, Dewael Patrick, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Ducarme Denis, Dumery Daphné, Fernandez Fernandez Julie, Flahaux Jean-Jacques, Fonck Catherine, Foret Gilles, Frédéric André, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Gantois Rita, Geerts David, Gerkens Muriel, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Grovonijs Gwenaëlle, Gustin Luc, Heeren Veerle, Hellings Benoit, Hufkens Renate, Jadin Kattrin, Janssen Werner, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kir Emir, Kitir Meryame, Klaps Johan, Laaouej Ahmed, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lalieux Karine, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Lutgen Benoît, Luykx Peter, Massin Eric, Mathot Alain, Matz Vanessa, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nollet Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pehlivan Fatma, Piedboeuf Benoît, Pirlot Sébastien, Pivin Philippe, Poncelet Isabelle, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Temmerman Karin, Terwingen Raf, Thiébaud Eric, Thiéry Damien, Thoron Stéphanie, Top Alain, Turtelboom Annemie, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Vande Lanotte Johan, Vanden Burre Gilles, Vandenput Tim, Van de Velde Robert, Van Hecke Stefaan, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valérie, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Willaert Evita, Winckel Fabienne, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	004
-------------	-----

Hedebouw Raoul, Pas Barbara, Penris Jan, Van Hees Marco